



## Déclaration pour les CSE extraordinaires du 02 avril 2020

La pandémie du Covid-19 contraint le gouvernement à prolonger les mesures de confinement des citoyens pour assurer leur sécurité.

Safran Aircraft Engine doit montrer son engagement en s'inscrivant, sans délai et sans réserve, dans ce plan de santé public décidé par le Président de la République pour limiter la propagation du virus.

Pour la CGT, il ne doit pas y avoir de reprise d'activité sur nos sites tant que ces mesures de confinement seront imposées. La sécurité des salariés doit être la priorité. Ils doivent rester confinés chez eux.

Pour la CGT, tous les équipements de protection individuelle tels masques, gants et gel hydro alcoolique doivent être mis à disposition des personnels et services de santé des territoires au titre de la solidarité nationale, tant qu'il y aura une pénurie de ces équipements. De même tous les moyens de production de ces équipements comme les imprimantes 3D pour la production de masques doivent être utilisés immédiatement.

Pour la CGT, le site et l'ensemble des moyens doivent être mis en sécurité. Tous les salariés ne pouvant exercer le télétravail ou ne pouvant justifier d'une dispense d'activité, doivent être confinés chez eux jusqu'à la fin de la période de confinement décrétée par le gouvernement. Les dispositifs d'activité partielle doivent être déclenchés et l'indemnisation par l'entreprise doit être portée à 100 % pour tous les salariés.

Pour la CGT, les dividendes prévus cette année pour les actionnaires et non distribués doivent servir à cette indemnisation.

Pour assurer la cohésion sociale et l'équité dans l'entreprise, éviter toute frustration et assurer la motivation de tous les salariés lors de la reprise de l'activité, la CGT insiste pour que l'indemnisation soit portée à 100 % pour tous les salariés.

Dans ce contexte, la CGT donne un avis positif au déploiement opérationnel de l'activité partielle.

La CGT se positionne donc à 200 %: 100 % confiné et 100 % indemnisé.

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

Courcouronnes, le 02/04/2020